

Objet : La fréquence de collecte des bacs verts et jaunes évolue dès janvier prochain

Madame, Monsieur,

Bourges Plus s'est engagée dans une politique d'accompagnement pour que vous puissiez gérer séparément vos déchets alimentaires.

Des composteurs vont être mis à disposition pour les habitants disposant d'un jardin et des points de collecte vont être progressivement mis en place pour les autres habitants, notamment pour les habitats collectifs. Epluchures, restes de repas, marc de café, coquilles d'œufs, ..., tous ces déchets alimentaires pourront être valorisés, et ne plus être déposés dans les bacs verts avec les ordures ménagères.

En parallèle, début 2025, la fréquence de collecte évoluera : dans les communes et quartiers où la collecte des déchets s'effectue une fois par semaine, les bacs jaunes et verts seront alors collectés toutes les deux semaines. Par conséquent, vous risquez d'avoir besoin d'un bac jaune plus grand, permettant de stocker les volumes de déchets d'emballages et de papier que vous produisez en deux semaines.

Pour évaluer avec vous votre besoin, un agent de la société SULO va passer à votre domicile d'ici 15 jours. Si votre bac jaune est trop petit, un échange sera organisé gratuitement dans les semaines suivantes.

En cas d'absence de votre part, un avis de passage avec un contact téléphonique vous sera laissé dans votre boîte aux lettres.

Nous vous remercions par avance pour votre implication chaque jour dans le tri et la réduction des déchets.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pour la Présidente et par délégation,
Le Vice-Président délégué,



Alain MAZÉ